

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du Mercredi 11 juin 2025

Nombre de membres :

En exercice : 11

Présent : 9

Qui ont pris part  
à la délibération : 9

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de **GRAUVES**.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mr LEROUX Jean-Philippe et Mme JOYON Emilie.

Date de la convocation :

06/06/2025

Secrétaire de séance : Mr JOLY Pascal

**N° 27/2025 : AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION DE RETROCESSION DE LA VOIRIE, DES ESPACES VERTS, DES RESEAUX DIVERS ET DE LA DEFENSE INCENDIE**

Le Maire informe le Conseil que la Société SEGIB de Cormontreuil, souhaite réaliser un lotissement sur la parcelle sise à Grauves (51190), cadastré Section AE numéro 333 et 317 d'une superficie de 9954m<sup>2</sup>. Le projet nécessite la réalisation de voies, de réseaux divers, d'une défense incendie et la création d'espaces verts.

Il est convenu que le transfert à la commune dans le domaine public de la totalité des équipements communs du lotissement, soit conclu par convention de rétrocession.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE le Maire** à signer la convention de rétrocession avec la Société SEGIB.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Maire,  
Jean-Pierre JOURNÉ

